

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vente des cloches de Noël a été également très bien accueillie.

La section de Neuchâtel a voté un crédit de 500 fr. en faveur du Foyer Gardien, à Estavayer-le-Lac, œuvre d'accueil d'orphelins bien connue dans tous les cantons riverains du lac.

SIERRE

Le comité de la section sierroise dans sa dernière réunion a décidé de continuer l'été prochain le placement d'enfants à la mer et à la montagne. Il compte donner également un soin particulier à la collecte de mai.

Les secours individuels continuent de constituer une activité essentielle de la section. En 1951, 122 cas de familles ont appelé l'intervention de la section, celle-ci

est intervenue également dans 20 cas de secours à la suite de sinistres (dont 12 incendies) et a pu remettre aux familles, entre autres, 16 lits complets. Cette action a été faite en collaboration avec le Secrétariat central et ses services.

Un nouvel envoi d'une tonne de vêtements a été fait également aux sinistrés italiens de la Polésie.

La section a eu le plaisir et l'honneur recevoir l'adhésion comme membre à vie de M. Gilbert Luy, ancien secrétaire général de la Croix-Rouge suisse.

FRIBOURG

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que la vente faite à Fribourg pour l'achat de poumons d'acier permettra à la section de doter les services hospitaliers de deux poumons d'acier.

VOTRE CROIX-ROUGE

Le départ de M. Gilbert Luy

Le Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, M. Gilbert Luy, s'est démis de ses fonctions au début de cette année. Nous tenons à lui dire le regret avec lequel nous le voyons quitter la charge importante qu'il occupait et les vœux que nous formons pour la carrière nouvelle dans laquelle il entre.

Sous-secrétaire général, sous la direction du colonel Remund, de la Croix-Rouge suisse dès 1943 et pour toute la fin de la guerre mondiale, M. Gilbert Luy avait été nommé secrétaire général en 1946 et avait assumé à ce titre la tâche difficile de faire passer la Croix-Rouge suisse du régime des mobilisations à celui de la paix. Il y montra un enthousiasme, un dévouement et une activité qui le firent unanimement apprécier tant au Secrétariat central qu'auprès des sections, et qui sont pour beaucoup pour le dynamisme dont a continué de faire preuve, dans l'après-guerre, notre Croix-Rouge nationale. Il convenait de le dire aujourd'hui en lui exprimant tous nos remerciements pour tout ce qu'il a donné sans compter de temps, de force et d'élan à la recréation d'une Croix-Rouge apte à remplir les missions sans cesse nouvelles qui lui incombent.

*

M. Hans Haug, nouveau secrétaire général

Dans sa séance du 21 février, la Direction de la Croix-Rouge suisse a pris acte avec remerciements pour les services rendus de la démission de M. G. Luy comme secrétaire général.

Elle a appelé au cours de la même séance pour le remplacer à ce poste M. Hans Haug, précédemment secrétaire général adjoint, et qui fonctionne depuis l'automne dernier comme secrétaire général ad interim. D'origine thurgovienne, né en 1921, docteur en droit, M. Hans Haug est entré en septembre 1946 à la Croix-Rouge suisse. Il s'occupa premièrement du service des actions de secours avant de devenir, en 1948, le bras

droit de M. Luy. Nous sommes heureux de voir cet homme chez qui la jeunesse s'unit à une déjà longue expérience de la Croix-Rouge et de ses problèmes succéder à M. Luy à un poste où ses qualités sauront utilement s'employer au service de la Croix-Rouge nationale.

*

L'aide aux sinistrés italiens

La collecte en argent de la Croix-Rouge suisse en faveur des sinistrés des inondations en Italie du nord et du sud a atteint à ce jour un montant de 1 300 000 francs, y compris un versement de 170 000 francs fait par la Chaîne du bonheur de Bâle.

Après avoir pris contact avec les autorités italiennes et suisses et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a décidé d'acheter 2500 lits complets et de mettre ces derniers à disposition des sinistrés qui peuvent réintégrer leurs maisons. Pour le moment, 7000 draps et 3500 couvertures seront envoyés aux réfugiés: 1000 couvertures ont déjà été distribuées en décembre. La valeur de ces achats effectués en Suisse se monte à un demi-million de francs.

Il est prévu en outre un don de bétail, vu les pertes importantes subies par les paysans italiens, ainsi qu'un don d'ustensiles de cuisine et de ménage.

La collecte en nature effectuée en étroite collaboration par la Croix-Rouge suisse et la Chaîne du Bonheur de Radio-Lausanne a produit 500 tonnes de marchandises de la valeur de 1 million et demi de francs environ. Des 60 wagons de chemin de fer au total, 53 ont été envoyés depuis la catastrophe dans les régions atteintes où la répartition des dons en nature a été effectuée immédiatement. L'envoi des wagons restants est imminent.

La Croix-Rouge suisse remercie, au nom des sinistrés, tous les concitoyens qui ont bien voulu collaborer d'une manière si efficace à son action de secours.

*

Le tragique anniversaire des avalanches

Voici un an tout juste, nous consacrons l'édition de cette revue au bilan tragique des avalanches qui, du 20 au 23 janvier puis du 11 au 13 février, avaient plongé dans le deuil et la désolation tant des hautes vallées alpestres des Grisons, d'Uri, du Valais, de Glaris, puis du Tessin.

Il faut le rappeler ici, en adressant une pieuse pensée à la mémoire des 96 victimes que firent ces catastrophes successives, les plus graves de celles qui, à mémoire d'histoire humaine, aient frappé les habitants de nos vallées alpines.

Comme il faut rappeler aussi l'admirable et unanime élan d'entraide confédérale dont firent preuve, dans ces tragiques circonstances, les peuples de nos cantons à l'appel de la Croix-Rouge suisse.

Des cérémonies ont marqué, à fin janvier et au début de février, la date de ces cruels anniversaires. Partout, dans les petits cimetières des montagnes couverts à nouveau d'un épais manteau de neige, des parents, des amis, sont venus prier sur tant de tombes. Et des fleurs ont garni partout les humbles croix où s'inscrivent les noms des victimes des terribles avalanches de 1951. Nous tenions, dans ce numéro, à évoquer ce douloureux souvenir et la mémoire de ceux qui ont perdu leur vie lors de ces tragiques journées, comme à rappeler le bel et fidèle élan de charité qui permit de venir à l'aide des victimes.

L'admirable réponse de la Suisse a permis de secourir les misères immédiates. D'entente avec le Conseil fédéral, la Commission intercantonale de coordination avait achevé à fin décembre la répartition et l'attribution des dédommagements attribués à tous les sinistrés tant pour les pertes subies dans les propriétés privées que pour les deuils qui ont frappé les parents des victimes. Une somme de plus de huit millions a ainsi été répartie à fin décembre, couvrant la totalité des dommages subis par des particuliers.

*

Réunion des présidents de sections

Le 14 février, à la salle des XXII Cantons, à Lausanne a eu lieu une réunion des présidents de sections romandes de la Croix-Rouge suisse. M. le Dr Schauenberg de Genève a présidé cette intéressante séance à laquelle participaient également M. H. Haug, secrétaire général a. i., et M^{me} Jordi et M. Bucher, du Secrétariat central. On y discuta entre autres problèmes de la collecte de mai prochain et de l'action en faveur des sinistrés italiens.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Le 29 janvier, le home de la Croix-Rouge suisse «Flueli», à Flueli-Ranft, a été occupé à nouveau par 20 enfants réfugiés de Westphalie.

Les départs suivants ont eu lieu en février: 30 enfants du Schleswig-Holstein (Beatenberg), 30 petits Bavarois (Fragola à Orselina), et 34 enfants anglais (Beau-Soleil à Gstaad). Le home du Beatenberg accueillera sous peu 30 petits Anglais, celui de Beau-Soleil 34 enfants yougoslaves et celui de Fragola 30 enfants de Basse-Saxe.

*

Au 15 février, 2620 enfants réfugiés ont pu venir dans notre pays, avec des transports de la Croix-Rouge suisse, pour y effectuer un séjour de trois mois dans des familles suisses. 609 d'entre eux provenaient de

Basse-Saxe, 287 du Schleswig-Holstein, 542 de Bavière, 150 de Hesse, 580 de Berlin et 451 d'Autriche. Par ailleurs, 2500 inscriptions de familles sont parvenues à la Croix-Rouge suisse pour les enfants victimes des inondations en Italie du Nord.

*

CHEZ LES INFIRMIERES

Le Comité central a renouvelé pour une période de trois ans le mandat des membres actuels du Conseil de fondation et de la Direction du Lindenhof, à Berne. Il a également confirmé dans leurs fonctions les D^r H. Remund et H. Walthard, respectivement président et vice-président de la Fondation. Enfin, il a nommé à la Direction du Lindenhof, avec fonctions de trésorier, M. Hans Christen, membre de la Direction de la Croix-Rouge suisse.

*

La Croix-Rouge suisse organise une vaste action de propagande en faveur de la profession d'infirmière: soins généraux aux malades, soins aux malades nerveux et mentaux, hygiène maternelle et infantile. La Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse s'efforce en premier lieu d'orienter les infirmières et infirmiers et a chargé à cet effet l'ASID d'organiser des conférences d'information dans diverses localités du pays. Des conférences ont eu lieu déjà à Bâle, St-Gall, Munsterlingen, Aarau, Lucerne, Genève, Neuchâtel et Berne. Le 20 février M^{me} Vernet a parlé à Fribourg, M^{lle} Augsburg à l'Hôpital cantonal de Lausanne et M^{me} la directrice Wuest à l'Ecole d'infirmières de Zurich.

*

TRANSFUSION SANGUINE

Un beau geste de la Swissair

Le 23 janvier, 150 employés de la Swissair — pilotes, stewardess, personnel technique et commercial — se sont mis volontairement à disposition pour des prises de sang destinées à la préparation de plasma desséché. Les opérations ont été effectuées dans un baraquement de l'aérodrome de Kloten par l'équipe mobile du Service de transfusion de la Croix-Rouge suisse.

*

DETACHEMENTS DE LA CROIX-ROUGE

Cours de cadres et d'introduction en 1952

Les cours suivants sont prévus en 1952 pour les formations de la Croix-Rouge:

5 au 17 mai: Neuchâtel, cours de cadres pour les chefs de détachements de langues allemande, française et italienne.

19 au 31 mai: Neuchâtel, cours de cadres pour les infirmières-chefs de langue allemande des détachements de la Croix-Rouge.

30 juin au 12 juillet: Berne, cours de cadres pour les sous-officiers et soldats des colonnes de la Croix-Rouge.

14 au 26 juillet: Berne, cours d'introduction pour les recrues des colonnes de la Croix-Rouge.

1^{er} au 20 septembre: Neuchâtel, cours de cadres pour les docteurs femmes de langues française et allemande des détachements de la Croix-Rouge.

22 septembre au 4 octobre: Neuchâtel, cours de cadres pour les infirmières-chefs de langue française des détachements de la Croix-Rouge.

6 au 18 octobre: Neuchâtel, cours de cadres pour les infirmières-chefs de langue allemande des détachements de la Croix-Rouge.